

## Conditions générales de prestation de services

---

### I. OBJET

Le site [www.entreagents.com](http://www.entreagents.com) est une plateforme de mise en relation d'intermédiaires en assurance leur permettant de rechercher ou de proposer des offres de produits assurantiels.

Les présentes conditions générales de prestation de services ont donc pour objet de définir les conditions dans lesquelles la société SOLVINN, inscrite au RCS de Paris sous le n°850 065 731, assure la mise en relation entre intermédiaires d'assurance, en leur permettant de s'adresser mutuellement des Demandes de devis et de se répondre par des Offres de devis, sur le Site Internet.

L'intermédiaire qui demande ou offre un devis accepte, sans réserve, les présentes conditions générales de prestation de services qui prévalent sur toutes les autres conditions, à l'exception des éventuelles conditions particulières négociées avec la société SOLVINN.

Ces conditions sont à la disposition de l'Intermédiaire sur le Site Internet, afin qu'il puisse en prendre connaissance avant de s'inscrire sur le Site Internet et de formuler des Demandes de devis ou des Offres de devis, ceci conformément à l'article L 441-1 du Code de commerce.

La société SOLVINN propriétaire de la marque EntreAgents.com se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales de prestation de services à tout moment. Leur version applicable sera celle en vigueur au jour de la Demande ou de l'Offre de devis formulée par l'Intermédiaire.

### II. DEFINITIONS

Dans les présentes conditions générales, les termes définis ci-dessous auront entre la société SOLVINN et l'Intermédiaire la signification suivante :

- **Intermédiaire** : Agent général, courtier en assurance, ou membre d'un réseau salarié d'une compagnie d'assurance.
- **Site Internet** : Le site [www.entreagents.com](http://www.entreagents.com) sur lequel l'Intermédiaire s'inscrit pour formuler des demandes et des offres de devis.
- **Compte** : Compte ouvert par un Intermédiaire lors de l'inscription sur le site Internet, qui contient des informations relatives à son profil, et via lequel il peut formuler des Demandes et des Offres de devis.
- **Profil** : Compilation des informations fournies par l'Intermédiaire lors de sa demande d'inscription. Ce Profil est visible par l'ensemble des Intermédiaires inscrits sur le Site Internet.
- **Demande de devis** : Demande formulée par un Intermédiaire via le Site Internet afin d'obtenir des offres de produits assurantiels correspondant aux besoins de leur clientèle.

- **Offre de devis** : Offre de produits assurantiels transmises par un Intermédiaire via le site Internet pour répondre à des Demandes de devis.
- **Données à caractère personnel** : Toute information relative à une personne physique identifiée ou qui peut être identifiée, directement ou indirectement, par référence à un numéro d'identification ou à un ou plusieurs éléments qui lui sont propres, et protégée par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Les termes ci-dessus définis au singulier pourront indifféremment être utilisés au pluriel et réciproquement.

### III. INSCRIPTION SUR LE SITE INTERNET

#### - **CONDITIONS A REMPLIR POUR L'INSCRIPTION :**

L'Intermédiaire qui s'inscrit au Site Internet doit obligatoirement remplir les conditions suivantes :

- Être majeur et capable s'il est un entrepreneur individuel ;
- Sa personne ou celle de son dirigeant ne doit pas être condamnée à une interdiction de diriger, d'administrer ou de contrôler une entreprise ;
- Être inscrit au RCS ;
- Être inscrit au registre de l'Orias en qualité d'intermédiaire en assurance lorsque cela est obligatoire ;
- Justifier d'une assurance responsabilité civile professionnelle et d'une garantie financière en cours de validité affectée à son activité d'intermédiaire en assurance.

En s'inscrivant l'Intermédiaire déclare sur l'honneur remplir l'ensemble de ces conditions, et doit pouvoir en justifier à tout moment sur demande de la société SOLVINN.

#### - **MODALITES D'INSCRIPTION :**

L'Intermédiaire qui souhaite formuler une Demande de devis ou une Offre de devis doit demander à s'inscrire sur le Site Internet via l'onglet « Inscription », en remplissant le formulaire prévu à cet effet et dénommé « Préinscription ».

Pour que la demande d'inscription soit envoyée à la société SOLVINN, les informations suivantes doivent obligatoirement être fournies par l'Intermédiaire :

- Raison sociale ;
- Numéro Orias lorsque cela est obligatoire ;
- Nom, prénom, adresse électronique et numéro de téléphone de la personne à contacter pour valider l'inscription ;
- La qualité de courtier, d'agent général ou de membre d'un réseau salarié d'une société d'assurance ;
- Compagnie d'assurance représentée par l'agent général ou le membre salarié d'une société d'assurance, ou la confirmation de la qualité de courtier ;
- Effectif de l'agence ;

- Nombre de clients en PTF ;
- Chiffre d’Affaires de l’agence ;
- Part du Chiffre d’Affaires IARD ;
- Part du Chiffre d’Affaires Vie ;
- Part du Chiffre d’Affaires Courtage ;
- Les moyens qui ont permis à l’Intermédiaire de connaître le site Internet ;

L’Intermédiaire peut également ajouter toute précision qu’il considère importante pour le traitement de sa demande d’inscription ou pour préciser les informations fournies.

Avant d’envoyer sa demande, l’Intermédiaire doit accepter que les informations fournies dans le formulaire soient exploitées dans le cadre de ses Demandes de devis ou Offres de devis, et qu’elles soient visibles des autres Intermédiaires dans le cadre de son Profil.

**- ACCEPTATION OU REFUS DE L’INSCRIPTION :**

A l’issue de son envoi, la demande d’inscription est étudiée par la société SOLVINN, qui se réserve le droit de l’accepter ou de la refuser, en cas d’erreur ou d’omission dans les informations fournies lors de l’inscription.

Si l’inscription est acceptée un message de confirmation est adressé à l’Intermédiaire qui aura accès à son Compte.

Le Profil de son Compte contiendra les informations fournies lors de sa demande d’inscription, et sera visible des Intermédiaires inscrits sur le Site Internet.

**IV. FORMULATION DES DEMANDES ET OFFRES DE DEVIS SUR LE SITE INTERNET**

**- DEMANDE DE DEVIS :**

L’Intermédiaire à la recherche d’un produit assurantiel qu’il souhaite proposer à sa clientèle peut formuler via son compte une Demande devis.

Cette demande devra contenir l’ensemble des informations relatives au risque à couvrir, et à l’assuré.

Elle sera adressée par l’Intermédiaire aux Profils d’autres Intermédiaires inscrits susceptibles de lui présenter une offre conforme à sa recherche.

L’Intermédiaire sera alerté par courriel des réponses faites à sa Demande de devis.

Il ne sera pas tenu d’accepter les Offres de devis reçues.

**- OFFRE DE DEVIS :**

L’Intermédiaire qui souhaite proposer un produit assurantiel à d’autres Intermédiaires peut répondre via son Compte à une ou plusieurs Demande de devis.

Lorsqu’il reçoit une Demande de devis, il doit l’accepter avant de transmettre les caractéristiques et les conditions tarifaires de son offre.

Cette offre pourra être acceptée ou refusée sans motif.

**V. RESPECT DE LA CHARTE DEONTOLOGIQUE**

Dans le cadre des échanges qui ont lieu sur le Site Internet, en ce compris les Demandes et Offres de devis, les Intermédiaires sont tenus de respecter la Charte déontologique disponible sur ce site.

**VI. MODALITES DE FACTURATION**

**- FACTURATION DE LA DEMANDE DE DEVIS :**

La Demande de devis est facturée à l’Intermédiaire lorsqu’elle est finalisée et envoyée à la société SOLVINN.

**- FACTURATION DE L’OFFRE DE DEVIS :**

L’Offre de devis est facturée à l’Intermédiaire lorsqu’elle a été acceptée par l’Intermédiaire qui en fait la demande.

**VII. PRIX**

Sauf conditions particulières négociées entre la société SOLVINN et l’Intermédiaire, les prix applicables au service proposé sont ceux figurant Hors Taxes dans la rubrique « Nos Tarifs » du Site Internet.

La TVA applicable est celle en vigueur au jour de la facturation de la Demande de devis ou de l’Offre de devis.

**VIII. RABAIS, REMISES ET RISTOURNES**

L’Intermédiaire pourra bénéficier de rabais, remises et ristournes en fonction du programme de fidélité détaillé dans la rubrique « Nos Tarifs » du Site Internet.

**IX. MODALITES DE PAIEMENT**

L’Intermédiaire pourra, au choix, payer la facture émise par la société SOLVINN par :

- Virement bancaire ;
- Carte bancaire.

**X. DELAIS DE PAIEMENT**

Le règlement de la facture émise, lors de la Demande de devis ou de l’Offre de devis, doit intervenir sans délai à réception de la facture.

Tout défaut de paiement à échéance donnera lieu, de plein droit et sans mise en demeure préalable, à des intérêts dont le taux sera égale à trois fois le taux d’intérêt légal en vigueur au jour de la commande.

Ce taux portera sur les sommes Hors Taxes dues par l’Intermédiaire.

Le défaut de paiement à échéance donnera également lieu à une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de quarante (40) euros, en application de l’article D 441-5 du Code de commerce.

## **XI. RESPONSABILITE**

La société SOLVINN ne saurait garantir l'efficacité et le résultat des Demandes de devis et Offres de devis émises par les Intermédiaires, qui demeurent seuls responsables des obligations qu'ils souscrivent ensemble lors de l'acceptation d'un devis.

## **XII. PROPRIETE INTELLECTUELLE**

L'ensemble des droits de propriété intellectuelle, tels que les marques et les dessins et modèles, afférents au Site Internet restent la seule propriété de la société SOLVINN.

L'accès au site Internet n'implique aucune cession de ces droits, ni de licence, au profit de l'Intermédiaire.

## **XIII. DONNEES A CARACTERE PERSONNEL DE L'INTERMEDIAIRE**

L'Intermédiaire accepte que les Données à caractère personnel qu'il fournit lors de son inscription, ou de ses Demandes ou Offres de devis, fassent l'objet d'un traitement informatique par la société SOLVINN.

Les Données à caractère personnel collectées sont notamment les suivantes : Le nom et le prénom de l'Intermédiaire ou sa raison sociale, son adresse, son adresse électronique, et son numéro de téléphone.

Seul la société SOLVINN est destinataire de ces données.

La société SOLVINN met en œuvre un traitement de ces Données à caractère personnel ayant pour finalités la gestion de son service, de la relation client, et la promotion de son service.

Les Données collectées seront conservées le temps nécessaire à l'accomplissement de ces finalités.

L'Intermédiaire dispose d'un droit d'interrogation, d'accès, de limitation du traitement de ses données, et de rectification ou d'effacement de ses données, ainsi que du droit à leur portabilité.

L'Intermédiaire dispose également du droit de retirer son consentement au traitement de ses Données à caractère personnel, à tout moment.

Il peut exercer ces droits en adressant une demande écrite à l'adresse suivante :

SOLVINN  
6 rue du Bois Sauvage  
91000 Evry

Si aucune suite favorable n'a été donnée à sa demande, l'Intermédiaire peut décider d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des libertés (CNIL).

## **XIV. DONNEES A CARACTERE PERSONNEL DE L'ASSURE**

- **RESPECT DE LA LEGISLATION ET RECUEIL DU CONSENTEMENT :**

L'Intermédiaire s'engage à respecter la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, dans le traitement des Données à caractère personnel de l'assuré qu'il représente dans le cadre de sa recherche de produits assurantiels.

L'Intermédiaire s'engage, avant toute Demande de devis, à recueillir le consentement de l'assuré pour la communication de ses Données à caractère personnel à d'autres Intermédiaires via le Site Internet.

L'Intermédiaire garantit la société SOLVINN de tout recours qui serait intenté contre elle, par l'assuré qu'il représente, pour la communication de Données à caractère personnel à laquelle il n'a pas donné son consentement.

- **REGLES D'UTILISATION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL DE L'ASSURE :**

Lorsque l'Intermédiaire accepte de répondre à une Demande de devis, ce dernier a accès aux Données à caractère personnel de l'assuré, à savoir notamment son nom, son adresse, et ses coordonnées téléphoniques.

L'Intermédiaire s'engage à supprimer ces Données à caractère personnel si son Offre de devis n'a pas été acceptée par l'Intermédiaire qui en a fait la demande.

En tout état de cause, l'Intermédiaire s'interdit d'utiliser ces Données à caractère personnel dans le cadre de son démarchage commercial.

## **XV. SANCTIONS DE L'UTILISATION NON AUTORISEE DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL**

En cas d'utilisation non autorisée des Données à caractère personnel visée aux articles XIII et XIV par un Intermédiaire, du fait notamment d'un refus de suppression des Données à caractère personnel de l'assuré, ou de l'utilisation de ces Données à caractère personnel dans le cadre d'un démarchage commercial, ou encore de l'utilisation des Données à caractère personnel de l'Intermédiaire, la société SOLVINN pourra sanctionner ce comportement de la manière suivante :

- Résiliation de l'accès au Site Internet, et rejet de toute réinscription ultérieure ;
- Signalement du vol des Données à caractère personnel, et d'atteinte au système de traitement automatisé de données, au Procureur de la République près le Tribunal de grande Instance territorialement compétent ;
- Action en responsabilité à l'encontre de l'Intermédiaire responsable du vol ou de l'atteinte, ou constitution de partie civile aux fins d'être indemnisée des préjudices subis du fait des infractions qu'il a commises.

L'assuré ou l'Intermédiaire dont les Données à caractère personnel auront été utilisées sans son consentement sera également informé de cette utilisation afin qu'il puisse engager ses propres recours à l'encontre de l'Intermédiaire responsable de ce comportement.

## **XVI. CONFIDENTIALITE**

L'Intermédiaire s'engage à préserver la confidentialité de l'ensemble des informations auxquelles il a accès sur le Site

Internet, en ce compris les Données à caractère personnel des assurés, et des autres Intermédiaires.

L'Intermédiaire se porte fort du respect de cette obligation de confidentialité par son représentant actuel, et ses futurs représentants, ses salariés, et ses associés, ainsi que par toutes les autres personnes susceptibles de participer à son activité.

L'Intermédiaire garantit la société SOLVINN de tout recours qui serait intenté contre elle du fait d'une divulgation des informations susvisées à des tiers, et dont il serait à l'origine.

#### **XVII. CONTROLE DU RESPECT DES CONDITIONS GENERALES ET DE LA CHARTE DEONTOLOGIQUE**

La société SOLVINN se réserve le droit de contrôler le respect des présentes conditions générales de prestation de services, et de la charte déontologique, par les Intermédiaires inscrits sur le Site Internet, notamment lors de leur inscription, et en cas de signalement d'un manquement à ces documents par un autre Intermédiaire ou un assuré.

L'Intermédiaire concerné devra se soumettre à ce contrôle en répondant aux demandes d'informations et de pièces de la société SOLVINN.

A la suite de ce contrôle, en cas de manquement avéré aux conditions générales de la prestation de services, et/ou à la Charte déontologique, la société SOLVINN pourra mettre en œuvre les sanctions prévues aux articles XV et XVIII en fonction de la nature du manquement constaté.

#### **XVIII. CLAUSE RESOLUTOIRE**

En cas de retard ou de non-paiement à échéance, ainsi qu'en cas de non-respect des obligations visées dans les présentes conditions générales, et en cas de non-respect de la Charte déontologique, la société SOLVINN se réserve la faculté de résilier l'accès au Site Internet de l'Intermédiaire et/ou de supprimer son Profil, de plein droit et sans mise en demeure préalable.

Cette résiliation s'effectuera sans préjudice de tout autre dommages-intérêts.

#### **XIX. TOLERANCES**

Le fait pour la société SOLVINN de ne pas agir à l'encontre de l'Intermédiaire, à la suite d'un manquement aux obligations qu'il a souscrites en acceptant les présentes conditions générales, ne vaut pas renonciation de son droit à agir.

En particulier, toute omission à invoquer la résiliation de l'accès au Site Internet, ou l'exercice d'un droit tiré des présentes conditions, à l'encontre de l'Intermédiaire, ne vaut pas renonciation à l'invoquer dans le futur.

#### **XX. DROIT APPLICABLE**

Les présentes conditions générales de prestation de services sont soumises au droit français.

#### **XXI. LITIGES**

Tout litige concernant la validité des présentes conditions, leur interprétation ou leur exécution sera soumis aux Tribunaux compétents de la ville d'Evry, sauf règle de procédure impérative contraire.